



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 6 juin 1997 — N° 113

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

6 juin 1997

6 juin 1997

Le vendredi 6 juin 1997

N° 113

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, fait une déclaration concernant le régime d'assurance-médicaments.

Présentation de projets de loi

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 142 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et modifiant diverses dispositions législatives.

La motion est adoptée.

6 juin 1997

Dépôt de documents

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, dépose:

Le rapport annuel de SIDBEC, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1996.
(Dépôt n° 943-970606)

Un décret concernant une réduction du capital-actions émis et payé de SOQUIP et un remboursement correspondant de capital.
(Dépôt n° 944-970606)

Dépôt de rapports de commissions

M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 4 et 5 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 96Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant la durée de la semaine normale de travail — Rapporté sans amendement.
(Dépôt n° 945-970606)

M. Landry (Bonaventure) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 3 juin 1997, a tenu des consultations particulières sur le projet de loi n° 138, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
(Dépôt n° 946-970606)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 5 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 138 Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement — Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 947-970606)

6 juin 1997

M. Garon (Lévis) dépose:

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 4 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 64 Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et modifiant d'autres dispositions législatives — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 948-970606)

Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose:

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, les 11, 12, 13 et 19 mars 1997, a entendu les dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire quant aux rapports déposés à l'Assemblée nationale en application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

(Dépôt n° 949-970606)

Dépôt de pétitions

M. Williams (Nelligan) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 587 membres anglophones des communautés de l'Île Perrot et de Vaudreuil-Soulanges, concernant la restructuration du réseau des commissions scolaires.

(Dépôt n° 950-970606)

M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 6500 pétitionnaires de différentes régions du Québec, concernant

6 juin 1997

le maintien des garderies privées.

(Dépôt n° 951-970606)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Beaudet (Argenteuil) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 19 pétitionnaires de Saint-André Est, concernant la nouvelle politique familiale.

(Dépôt n° 952-970606)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté à la séance du 5 juin 1997 sur la motion de Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, proposant l'adoption du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 145 en annexe)

Pour: **63** Contre: **29** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 40 est adopté.

Motions sans préavis

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose:

QUE l'Assemblée nationale félicite les 34 lauréats et lauréates, citoyens, fonctionnaires et

6 juin 1997

organismes communautaires qui, ayant oeuvré de façon exemplaire au service de leur communauté, recevront, cet-après-midi, le Mérite municipal.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi sur la Commission de développement de la métropole, et afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 216, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal; le projet de loi n° 210, Loi concernant la Ville d'Anjou; le projet de loi n° 252, Loi concernant la Ville de Beauceville; le projet de loi n° 239, Loi concernant la Ville de Gatineau; le projet de loi n° 207, Loi concernant la Municipalité d'Hébertville; le projet de loi n° 245, Loi concernant la Municipalité de Pintendre, et le projet de loi n° 202, Loi concernant la Ville de Victoriaville;
 - la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 150, Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et instituant la Commission des partenaires du marché du travail;
 - la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses consultations particulières sur les projets de loi suivants: le projet de loi n° 144, Loi sur les prestations familiales, et le projet de loi n° 145, Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance.
-

6 juin 1997

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 125, Loi modifiant diverses lois dans le but de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité publique, ainsi que l'amendement transmis par M. Perreault, ministre de la Sécurité publique.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

Adoption du principe

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 114, Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 114 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 114 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

Adoption

M. Rioux, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 79, Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

6 juin 1997

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

À 12 h 44, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 heures.

Adoption

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, au nom de M. Landry, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le projet de loi n° 110, Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 110 est adopté.

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, propose que le projet de loi n° 97, Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 97 est adopté.

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, propose que le projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal, soit adopté.

6 juin 1997

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 108 est adopté.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Rioux, ministre du Travail, proposant que le projet de loi n° 79, Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 79 est adopté.

À 16 h 17, sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 juin 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

6 juin 1997

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, proposant l'adoption du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française:

(Vote n° 145)

POUR - 62

Barbeau	Boucher	Gaulin	Ménard
Baril	Boulerice	Harel	Morin
(Arthabaska)	Brien	Jolivet	(Dubuc)
Baril	Campeau	Julien	Morin
(Berthier)	Caron	Jutras	(Nicolet-Yamaska)
Beaudoin	Charest	Lachance	Papineau
Beaulne	Chevrette	Landry	Paquin
Beaumier	Cliche	(Bonaventure)	Paré
Bélanger	Côté	Landry	Pelletier
(Anjou)	Désilets	(Verchères)	Perreault
Bertrand	Deslières	Laprise	Rioux
(Charlevoix)	Dion	Laurin	Robert
Bertrand	Dionne-Marsolais	Leduc	Rochon
(Portneuf)	Doyer	Léger	Saint-André
Blackburn	Facal	Lelièvre	Simard
Blais	Filion	Létourneau	(Richelieu)
Boisclair	Gagnon	Malavoy	Trudel
Bouchard	Garon	Marois	Vermette

CONTRE - 29

Beaudet	Bergman	Chagnon	Fournier
Bélanger	Bordeleau	Copeman	Frulla
(Mégantic-Compton)	Bourbeau	Cusano	Gagnon-Tremblay
Benoit	Brodeur	Farrah	Gautrin

6 juin 1997

Gobé
Kelley
Lafrenière
Laporte

Lefebvre
Loiselle
Maciocia
Marsan

Mulcair
Ouimet
Parent
Poulin

Vallières
Williams

ABSTENTION - 0